

Ecole Française d'Échecs de Metz
6e Festival d'Échecs de l'EFE Metz
Du 27 au 31 juillet 2022

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

Le club « Ecole Française d'Échecs de Metz » (EFE) organise le 6^e Festival d'Échecs à la Salle Principale du Foyer Culturel de Metz Queuleu 53 rue des 3 Evêchés 57000 Metz, du 27 au 31 juillet 2022.

Il se divise en deux tournois :

- **Open A – plus de 1600 elo**

Ce tournoi se joue en 9 rondes à la cadence de **90 minutes + 30 secondes par coup**.

- **Open B – moins de 1700 elo**

Ce tournoi se joue en 9 rondes à la cadence de **90 minutes + 30 secondes par coup**.

Article 2 : Règles du Jeu et Appariements

Tous les joueurs doivent avoir un identifiant FIDE. Si un joueur français n'en possède pas, la FFE lui attribuera un numéro. Afin qu'un joueur étranger puisse participer à un tournoi, il doit avoir reçu un numéro FIDE par sa fédération, faute de quoi la FFE lui attribuera un numéro français (affiliation sous le code pays « FRA »).

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 88^{ème} Congrès de Goynuk en 2017 et entrées en application le 1^{er} janvier 2018). Les appariements sont effectués par ordinateur au moyen du logiciel PAPI (version la plus récente), conçu par Erick Mouret et homologué par la FFE. Les appariements se font au système Suisse intégral pour tous les tournois.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription

Le classement pris en compte est le dernier Elo « lent » publié le 1^{er} juillet 2022 (National et FIDE)

Article 3 : Horaires et forfaits

Mercredi 27 juillet 2022	De 9h00 à 10h30 : pointage 11h00 : Ronde 1 Ajournements éventuels à 17h. 17h00 : Ronde 2
Jeudi 28 juillet 2022	9h30 : Ronde 3 Ajournements éventuels à 14h30 15h30 : Ronde 4
Vendredi 29 juillet 2022	9h30 : Ronde 5 Ajournements éventuels à 14h30 15h30 : Ronde 6
Samedi 30 juillet 2022	9h30 : Ronde 7 Ajournements éventuels à 14h30 15h30 : Ronde 8
Dimanche 31 juillet 2022	9h30 : Ronde 9 Entre 15h et 16h : Cérémonie de clôture

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit :

Tout joueur se présentant dans la salle de jeu avec un retard de plus de 30 minutes par rapport à l'heure officielle de lancement de la ronde perdra la partie par forfait sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Article 4 : Byes

Tout joueur a la possibilité de prendre deux byes, jusqu'à la Ronde 7 incluse. Il devra en exprimer le souhait à un arbitre avant la fin de la ronde précédente, et marquera un demi-point.

Article 5 : Classement et départages

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (perte). Les joueurs, sont départagés au Buchholz Tronqué puis au Buchholz puis à la Performance.

Article 6 : Droits d'inscription

Tarifs Open A :

- Adultes : 40 €
- Jeunes : Rapide 20 €
- GM / WGM / IM / WIM : Gratuit

Tarifs Open B :

- Adultes : 40 €
- Jeunes : Rapide 20 €

Aucun remboursement ne sera possible.

Attention : les inscriptions sont à régler de préférence par avance afin de garantir la participation, les places étant limitées dans la salle.

Article 7 : Prix

Dans les deux Opens, les prix sont attribués **à la place réelle** après application du départage. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à percevoir son prix.

Prix annoncés par voie de publicité :

Open A :

- 1er prix assuré de 500€
- Si 40 joueurs ou plus : 2ème prix - 300€ / 3ème prix : 200€ / 4ème prix : 100€.

Open B :

- 1er prix assuré de 300€
- Si 40 joueurs ou plus : 2ème prix - 200€ / 3ème prix : 100€.

La liste définitive des prix sera affichée entre les rondes 4 et 5.

Article 8 : Arbitrage

Arbitre principal : Eric DELMOTTE (Arbitre International)

Arbitres adjoints : Benoît NOYELLES (Arbitre Club)

Camille DAIOS (Arbitre Club)

Numéro de téléphone à contacter en cas d'imprévu : Eric DELMOTTE – 06.83.56.36.52.

Article 9 : Jury d'appel

Le jury d'appel est chargé de trancher les litiges techniques. Il est constitué en début d'Open par les arbitres et il est composé d'une liste de 5 personnes (joueurs ou organisateurs). Si le jury doit se réunir, 3 personnes seraient choisies parmi les 5

La composition de ce jury, qui est présidé par le Directeur du Club ou à défaut par le membre du comité directeur, sera affichée lors de la première journée de compétition (mercredi 27 juillet 2022).

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée.

Article 10 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier. Il est interdit de parler de parties en cours. Il faut donc éviter toute conversation suspecte, qui pourra être lourde de conséquences. Les arbitres seront particulièrement vigilants sur ce point.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur réservée aux joueurs. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint et laissé dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Dès la fin de la partie, le vainqueur doit annoncer le résultat (ou le conducteur des Blancs en cas de match nul). Les joueurs doivent remettre le jeu en place et deviennent de simples spectateurs. Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. À défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Sans réponse satisfaisante sous quinzaine, l'abandon est signalé au Directeur Juridique de la DNA pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres et les autres joueurs.

Article 11 : Droit à l'image

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur le site internet du tournoi. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

Article 12 : Acceptation du règlement

L'inscription au 6^e Festival de l'EFE implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

Le Directeur du Club
Benjamin Le Corre

L'Arbitre en chef
Eric DELMOTTE